

Catalogue 2017/2018

Formation continue

1- Préambule

L'esprit de cette initiative réside dans l'optimisation de vos compétences et le partage de savoirs et d'expériences. Les intervenants sont des hommes et des femmes de terrain qui œuvrent tout au long de la saison pour faire progresser notre football.

Nous espérons que cette initiative répondra à vos besoins.

Bonne saison

2- Les conditions générales d'inscription

L'article 6 du statut des éducateurs et entraîneurs de football prévoit que « Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées, organisées par les ligues régionales. »

La ligue a fait le choix de proposer une journée tous les ans.

Par conséquent, si vous êtes détenteur d'une licence « technique régionale », vous devez donc obligatoirement vous inscrire sur un module de formation continue proposé au cours de la saison.

Qui peut s'inscrire :

Prioritairement les BEES1, BEF, BMF.

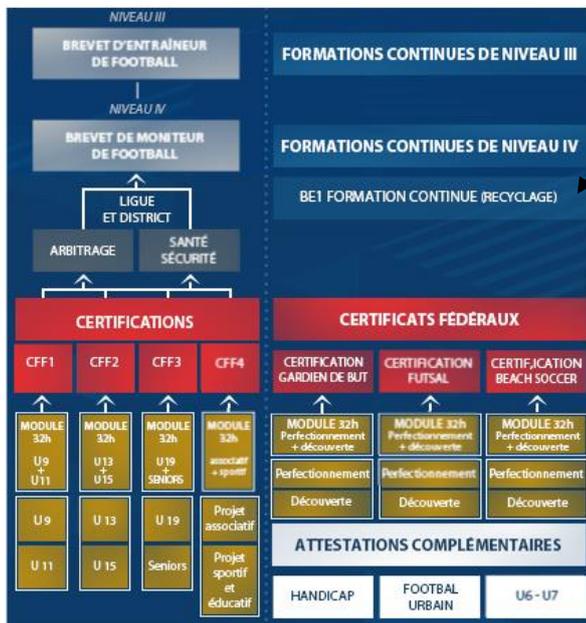
Selon les places disponibles :

- ✓ Les DEF, DES (attention ce dispositif ne remplace pas pour le moment votre obligation de recyclage au niveau national).
- ✓ Les éducateurs titulaires d'un diplôme fédéral (Initiateur 1 ou CFF1, Initiateurs 2 ou CFF2 et animateur Seniors ou CFF3)

RAPPEL : Article 6.6. « Les défaillants ne pourront obtenir ou renouveler la licence « Technique Nationale » ou la licence « Technique Régionale » qu'à la condition d'avoir souscrit un engagement de suivre le prochain stage de recyclage correspondant à leur diplôme ou leur situation.

Le non-respect de cet engagement entraîne la suspension de la validité ou la non délivrance de la licence. Une nouvelle licence sera délivrée dès que l'éducateur ou l'entraîneur aura suivi un stage de recyclage correspondant à leur diplôme. »

Pour vous inscrire aux modules de formation continue, vous devez vous rendre sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (rubrique « Formations » - « Inscriptions ») à l'adresse suivante : <https://laurafoot.fff.fr/inscriptions-formations/>



Cliquez sur le bouton BE1 Formation continue (recyclage)

Vous arrivez sur la page ci-dessous :

FORMATION CONTINUE DES MONITEURS BEES 1 - RECYCLAGE

lundi 4 avril 2016 - 15:56 -

Télécharger la fiche

OBJECTIFS

Le recyclage du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré (Moniteur) a pour objectif de réactualiser les connaissances des moniteurs suivant les nouvelles orientations du football de niveau régional. Aborder les problèmes se rapportant à l'entraîneur "homme de terrain", Cerner la diversité et la complexité des compétences requises d'un entraîneur, Mettre en place un management adapté à des sportifs de niveau régional.

PUBLIC CONCERNE

Tous les entraîneurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré.

PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF
Etre âgé de 18 ans et plus

Descendez le menu déroulant jusqu'en bas

Vous arrivez sur une zone de recherche de formations, choisissez LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL et cliquez sur « Consulter la liste des sessions »

CHOISIR UN CENTRE DE GESTION

Choisissez parmi les formations dispensées par les ligues et districts.

RECHERCHE DE FORMATIONS

Choisissez un Centre de Gestion :

LIGUE RHONE-ALPES DE FOOTBALL

Consulter la liste des sessions

Vous accédez à l'ensemble des formations proposées par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Choisissez la thématique de votre choix puis validez les différentes étapes de votre inscription.

Les inscriptions devront être effectuées **IMPERATIVEMENT 3 semaines avant la formation avec un dossier complet (chèque ou prise en charge club).**

FAUTE DE REGLEMENT AVANT LE JOUR DE LA FORMATION VOUS NE SEREZ PAS ACCEPTE A LA FORMATION

Toute inscription est définitive : aucun remboursement ne sera versé en cas d'absence.

Si cela fait plusieurs saisons que vous n'êtes plus titulaire d'une licence technique régional et si vous souhaitez cette saison en solliciter une, vous êtes alors dans l'obligation de vous inscrire à un module de formation continue.

Pour de plus amples informations contactez :

L'Institut Régional de Formation du Football de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football
237 rue Léon Blum - 69628 Villeurbanne Cedex

Mail : formations@laurafoot.fff.fr

Téléphone : 04.72.15.30.76

3-Les modules de formation du catalogue

Date	Horaire	Lieu	Thématique	Places	Coût
20 janvier 2018	9h- 18h	Lyon	Politique technique régionale, statut des éducateurs, obligations d'encadrement et ateliers thématiques	80	20 €
19 février 2018	9h- 18h	Secteur Brioude	Politique technique régionale, statut des éducateurs, obligations d'encadrement et ateliers thématiques	80	20 €
23 mars 2018	9h- 18h	Chambéry	Politique technique régionale, statut des éducateurs, obligations d'encadrement et ateliers thématiques	80	20 €
11 mai 2018	9h- 18h	Vichy	Politique technique régionale, statut des éducateurs, obligations d'encadrement et ateliers thématiques	80	35€ (frais de restauration compris)
21 mai 2018	9h- 18h	Pôle Espoirs Féminin Vaulx en Velin	Politique technique régionale, statut des éducateurs, obligations d'encadrement et ateliers thématiques	80	20 €

NB : pas de repas prévu sur place

LAuRAFoot

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football